



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 27/01/2026

Date d'affichage : 27/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Armelle POIRIER, Jonathan DESGROSILLES, Florence COSSARD, Alain DEHAIS

Etaient Absents : Dominique CATEL a donné pouvoir à Alain DEHAIS
Véronica TROGLIA

M. Alain DEHAIS a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	16
Pouvoirs	1
Votants	17

OBJET :

**STAND DE TIR – TRAVAUX DE REMISE EN SECURITE
ET DEPOLLUTION DU SITE**

Un rapport de visite sécurité réalisé par la Société Eccastir, qui accompagne à la création, la réhabilitation et à la mise en sécurité des stands de tirs associatifs a mis en avant les différentes lacunes en matière de sécurité sur le pas de tir 50m du stand de tir de Rouxmesnil-Bouteilles et a apporté des solutions à mettre en œuvre.

Les montants H.T. des travaux à réaliser seraient les suivants :

- Dépollution complète : 15.650 €
- Création nouvelle butte 50ml : 32.500 €
- Création mur séparation béton HT 2.00ml : 5.450 €
- Création mur séparation béton HT 2.50ml : 6.980 €
- Remplacement porte tiercée métallique : 3.890 €
- Création modernisation stand 25ml : 28.324,68 €
- Mise en sécurité des éléments métalliques existants : 5.850 €
- Travaux modificatifs de pare balle : 5.850 €
- Création de pièges à balles caoutchouc : 2.560 €
- Dépose des rameneurs et moteurs sur le stand 50 ml tous calibres : 0€ (bénévoles)
- Maîtrise d'œuvre travaux et conseils : 3.900 €

Soit un montant global de travaux de 105.544,68 € H.T. pour lequel le stand de tir propose de prendre à sa charge un montant de 42.142,34 €.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ces travaux sont nécessaires pour éviter une éventuelle fermeture du site.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Est favorable aux travaux de mise en sécurité du stand de tir
- Sollicite Monsieur le Maire pour se rapprocher du contrôle de légalité de la Préfecture afin de connaître la réglementation sur le principe que le Tir Club de Rouxmesnil-Bouteilles participe financièrement à ces travaux

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,

